RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00381
Numéro SIREN : 809 828 361
Nom ou dénomination : A2M CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2019 sous le numéro de dépôt 183

Greffe du tribunal de commerce de Melun : dépôt N°183 en date du 14/01/2019

183

A2M CONCEPT

48 Chemin de Fleigny

77160 PROVINS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à Provins
Le 11/6/18.

SAS A2M CONCEPT
48, Chemin de Fleigny
77160 PROVINS
SIRET : 809 828 361 00018 APE : 4399C

A2M CONCEPT

18 Chemin de Fleigny

77160 PROVINS

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

- *Analyse de votre entreprise*
- *Bilan, Indicateurs financiers*
- *Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A*
- *Compte de résultat Liasse 2033-B*
- *Annexe*
- *Annexe à la liasse fiscale*

DOSSIER FISCAL

- *Liasses 2033-C à 2033-D*

DOSSIER DE GESTION

- *Soldes intermédiaires de gestion*

A2M CONCEPT

48 Chemin de Fleigny

77160 PROVINS

COMPTES ANNUELS

A2M CONCEPT
77160 PROVINS

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Immobilisations	4 512	9 029
Stocks et en cours		
Créances	30 087	27 015
Disponibilités	20 783	14 552
Comptes de régularisation		
TOTAL DE L'ACTIF	55 382	50 596
Capitaux propres	29 040	21 728
(Dont résultat)	7 313	5 052
Provisions risques et charges		
Dettes financières	4 151	5 296
Dettes d'exploitation	22 190	23 572
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	55 382	50 596

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Ventes de marchandises		
Production de l'exercice	142 658	168 216
Marge commerciale		
% CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production	85 703	83 889
% CA Production exercice	60.08	49.87
Marge brute globale	85 703	83 889
% CA	60.08	49.87
Valeur ajoutée	81 341	12 430
% CA	57.02	7.39
Excédent brut d'exploitation	12 517	10 168
% CA	8.77	6.04
Résultat courant	8 000	6 033
% CA	5.61	3.59
Résultat net	7 313	5 052
% CA	5.13	3.00

RATIOS	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)	42.60	22.88
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	50.99	19.98
Solvabilité à court terme	1.93	1.44
Autonomie financière	1.10	0.75

A2M CONCEPT
77160 PROVINS

BILAN AU 31/12/2017

ACTIF

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart %	
Immob.incorporelles nettes				
Immob.corporelles nettes	4 512	9 029	50.03-	
Immob.financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 512	9 029	50.03-	↘
Stock matières, marchandises				
Produits finis				
Travaux en cours				
STOCKS ET EN COURS				→
Avances fournisseurs				
Créances clients	18 585	11 639	59.68	
Autres créances	11 502	15 375	25.19-	
Comptes de régularisation				
VALEURS REALISABLES	30 087	27 015	11.37	↗
Disponibilités	20 783	14 552	42.82	
ACTIF CIRCULANT	50 870	41 567	22.38	↗
TOTAL GENERAL	55 382	50 596	9.46	↗

PASSIF

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart %	
Capital	800	800		
Résultat de l'exercice	7 313	5 052	44.74	
Prélèvements, distributions				
Autres fonds propres	20 928	15 875	31.82	
FONDS PROPRES	29 040	21 728	33.66	↗
Provisions réglementées				
Prov.risques et charges				
Subventions				
Emprunts à plus d'un an				
DETTES LONG TERME				→
CAPITAUX STABLES	29 040	21 728	33.66	↗
Emprunts à court terme	4 151	4 735	12.34-	
Avances clients				
Dettes fournisseurs	9 908	9 945	0.37-	
Dettes fiscales et sociales	12 282	13 627	9.87-	
Autres dettes		561	100.00-	
Comptes de régularisation				
Concours bancaires				
DETTES COURT TERME	26 341	28 868	8.75-	↘
TOTAL GENERAL	55 382	50 596	9.46	↗

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients	42.60	22.88	19.72
Délai de paiement fournisseurs	50.99	19.98	31.01
Fonds de roulement en jours	61.90	27.18	34.72
Utilisation du fonds de roulement	61.90	27.18	34.72
Trésorerie en jours	52.45	31.14	21.30
Prélèvements / résultat			

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2018

Désignation de l'entreprise : A2M CONCEPT — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 48 Chemin de Fleigny 77160 PROVINS

Numéro SIRET * : 80982836100018

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122016 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	14 950	030	10 438	4 512	9 029
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	14 950	048	10 438	4 512	9 029
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	18 585	070		18 585	11 639
	Créances (2) — Autres * (3)	072	11 502	074		11 502	15 375
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	20 783	086		20 783	14 552
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	50 870	098		50 870	41 567
	Total général (I+II)	110	65 820	112	10 438	55 382	50 596

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	800	800
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	80	80
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	20 848	15 795
	Résultat de l'exercice	136	7 313	5 052
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	29 040	21 728
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	4 151	4 735
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	9 908	9 945
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	12 282	14 188
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	26 341	28 868
	Total général (I + II + III)	180	55 382	50 596

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° A2M en Euros.

MODÈLE LIBRE À CONSERVER PAR LE CONTRIBUABLE

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise A2M CONCEPT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Rubrique	Code	Exercice N clos le 31122017	Code	Exercice N-1 clos le 31122016
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires 209	210			
Production vendue biens — dont export et livraisons intracommunautaires 215	214			
Production vendue services * — dont export et livraisons intracommunautaires 217	218	142 658		168 216
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222			
Production immobilisée *	224			
Subventions d'exploitation reçues	226			
Autres produits	230			5
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	142 658		168 221
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234			
Variation de stock (marchandises) *	236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	56 956		80 127
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	4 362		75 659
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	244			
Rémunérations du personnel *	250	64 189		1 687
Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	4 636		575
Dotations aux amortissements *	254	4 517		3 967
Dotations aux provisions	256			
Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260	262			146
Total des charges d'exploitation (II)	264	134 659		162 161
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	8 000		6 060
PRODUITS ET CHARGES DIVERS				
Produits financiers (III)	280			
Produits exceptionnels (IV)	290			
Charges financières (V)	294			27
Charges exceptionnelle (VI) — dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 ; dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348	300			90
Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	687		891
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	7 313		5 052

B - RÉSULTAT FISCAL

Rubrique	Code	Col. 1	Code	Col. 2
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	7 313	314	
Réintégrations				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
Provisions non déductibles *	322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	687		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Déductions				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138 ; Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			342	
Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; "Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655			350	3 419
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	4 581	354	
Déficits				
Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356			
Déficits antérieurs reportables : * .... dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	4 581	372	

Dossier N° A2M en Euros.

3 **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES** **DGFiP N° 2033-C 2018**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A2M CONCEPT — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 3 500	442	444	446 3 500	3 500
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460 11 450	462	464	466 11 450	11 450
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490 14 950	492	494	496 14 950	14 950

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 150	532 700	534	536 850
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550 5 771	552 3 817	554	556 9 588
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570 5 921	572 4 517	574	576 10 438

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Dossier N° A2M en Euros.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A2M CONCEPT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 415
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 631
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : A2M CONCEPT 31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
CICE		3 419
Total des déductions diverses	350	3 419

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A2M CONCEPT
77160 PROVINS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

A2M CONCEPT
77160 PROVINS

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

A2M CONCEPT

48 Chemin de Fleigny

77160 PROVINS

DOSSIER FISCAL

(3) **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

DGFiP N° 2033-C 2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A2M CONCEPT

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 500	442		444		446	3 500	3 500
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	11 450	462		464		466	11 450	11 450
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	14 950	492		494		496	14 950	14 950

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	150	532	700	534		536	850
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	5 771	552	3 817	554		556	9 588
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	5 921	572	4 517	574		576	10 438

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° A2M en Euros.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A2M CONCEPT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 415
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 631
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° A2M en Euros.

QUADRATUS Informatique

A2M CONCEPT

48 Chemin de Fleigny

77160 PROVINS

DOSSIER DE GESTION

A2M CONCEPT
77160 PROVINS

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production	142 658	100.00	168 216	100.00	25 557-	15.19-
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	142 658	100.00	168 216	100.00	25 557-	15.19-
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	142 658	100.00	168 216	100.00	25 557-	15.19-
- Matières premières, approvisionnements consommés	56 956	39.92	80 127	47.63	23 171-	28.92-
- Sous traitance directe			4 200	2.50	4 200-	100.00-
Marge brute de production	85 703	60.08	83 889	49.87	1 814	2.16
Marge brute globale	85 703	60.08	83 889	49.87	1 814	2.16
- Autres achats + charges externes	4 362	3.06	71 459	42.48	67 097-	93.90-
Valeur ajoutée	81 341	57.02	12 430	7.39	68 911	554.41
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel	64 189	44.99	1 687	1.00	62 502	NS
- Charges sociales du personnel	4 636	3.25	575	0.34	4 061	706.59
Excédent brut d'exploitation	12 517	8.77	10 168	6.04	2 349	23.10
+ Autres produits de gestion courante			5		5-	100.00-
- Autres charges de gestion courante			146	0.09	146-	100.00-
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	4 517	3.17	3 967	2.36	550	13.86
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	8 000	5.61	6 060	3.60	1 939	32.00
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières			27	0.02	27-	100.00-
Résultat courant	8 000	5.61	6 033	3.59	1 966	32.59
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			90	0.05	90-	100.00-
Résultat exceptionnel			90-	0.05-	90	100.00
- Impôt sur les bénéfices	687	0.48	891	0.53	204-	22.90-
- Participation des salariés						
Résultat NET	7 313	5.13	5 052	3.00	2 260	44.74

A2M CONCEPT

48 Chemin de Fleigny

77160 PROVINS

DOSSIER DE GESTION

A2M CONCEPT
77160 PROVINS

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production	142 658	100.00	168 216	100.00	25 557-	15.19-
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	142 658	100.00	168 216	100.00	25 557-	15.19-
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	142 658	100.00	168 216	100.00	25 557-	15.19-
- Matières premières, approvisionnements consommés	56 956	39.92	80 127	47.63	23 171-	28.92-
- Sous traitance directe			4 200	2.50	4 200-	100.00-
Marge brute de production	85 703	60.08	83 889	49.87	1 814	2.16
Marge brute globale	85 703	60.08	83 889	49.87	1 814	2.16
- Autres achats + charges externes	4 362	3.06	71 459	42.48	67 097-	93.90-
Valeur ajoutée	81 341	57.02	12 430	7.39	68 911	554.41
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel	64 189	44.99	1 687	1.00	62 502	NS
- Charges sociales du personnel	4 636	3.25	575	0.34	4 061	706.59
Excédent brut d'exploitation	12 517	8.77	10 168	6.04	2 349	23.10
+ Autres produits de gestion courante			5		5-	100.00-
- Autres charges de gestion courante			146	0.09	146-	100.00-
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	4 517	3.17	3 967	2.36	550	13.86
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	8 000	5.61	6 060	3.60	1 939	32.00
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières			27	0.02	27-	100.00-
Résultat courant	8 000	5.61	6 033	3.59	1 966	32.59
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			90	0.05	90-	100.00-
Résultat exceptionnel			90-	0.05-	90	100.00
- Impôt sur les bénéfices	687	0.48	891	0.53	204-	22.90-
- Participation des salariés						
Résultat NET	7 313	5.13	5 052	3.00	2 260	44.74

« A2M CONCEPT SAS »
Société par actions simplifiées au capital de 800 €
Siège social : 48 Chemin de Fleigny
77160 PROVINS
R.C.S. Melun 809 828 361 00018

PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 11 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le onze juin, à dix neuf heures,

Les associés de la Société A2M CONCEPT, société par actions simplifiées au capital 800 €, divisé en 10 actions de 80 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président, au siège social de la société, conformément aux dispositions contenues dans les statuts.

Est présente :

Monsieur Arbnor MUHARREMAJ , président,
demeurant 48 Chemin de Fleigny
77160 – PROVINS
porteur de 5 actions

Monsieur Sadat HASANI ,
demeurant 48 Chemin de Fleigny
77160 – PROVINS
porteur de 5 actions

soit un total de 10 actions représentant l'intégralité du capital social.

Monsieur le président, en sa qualité de président, préside la réunion, constate que l'Assemblée réunit l'associé et déclare que celle-ci peut valablement délibérer et la séance ouverte.

Monsieur le Président précise que le texte du projet de résolutions soumises au vote de l'Assemblée a été adressé aux associés et, ce, dans les quinze jours précédant la présente Assemblée.
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président précise que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- lecture du rapport annuel de gestion sur la situation et l'activité de la société concernant l'exercice clos le 31 décembre 2017,

- approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017,

- quitus de la présidence,

- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

- questions diverses.

Monsieur le Président présente à l'assemblée :

- l'inventaire des éléments actifs et passifs de la société au 31 décembre 2017,

- les Comptes Annuels arrêtés à cette date,

- le rapport annuel de gestion,

- le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Monsieur le Président procède ensuite à la lecture du rapport annuel de gestion.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont échangées entre les associées et, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport annuel de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport annuel de gestion et les Comptes Annuels de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le président au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus à la présidence de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter pour le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit 7.313 € de la façon suivante :

- La totalité soit 7.313 € au poste « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt conformément aux dispositions légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

MR Arbnor MUHARREMAJ
Président

SAS A2M CONCEPT
48, Chemin de Fleigny
77160 PROVINS
SIRET : 809 828 361 00018 APE : 4399C